

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Communauté de Communes Briance Sud Haute-Vienne
Chabanas 87 260 Pierre Buffière

Séance du Jeudi 31 Mars 2022

A la Salle des Fêtes de Vicq Sur Breuilh

les Conseillers communautaires, régulièrement convoqués,
sous la présidence de Monsieur Marc DITLECADET,

Date de convocation : Mercredi 23 Mars 2022.

○ **Présents :**

	PRESENT	ABSENT		PRESENT	ABSENT
ALLET Marie	X		LAVOREL Eric	X	
BERNIER Delphine	X		LHOMME-LEOMENT Jacqueline		X
CHAUMEIL Nathalie		X	LONGEQUEUE Jean-Paul		X
DE NEUVILLE Christine	X		MARTHON Alain	X	
DITLECADET Marc	X		MONNET Guy	X	
DUBOIS Jean-Louis	X		MOURET Michel	X	
DUPONT Eric	X		PATIER Stéphane	X	
GENESTE Stéphanie		X	PREVOST Stéphane		X
GILLET Emilie	X		REDEMPT Véronique	X	
LACHAUD Jean-Luc	X		REDON-SARRAZY Maryvonne	X	
LATOUILLE Christian	X		TARRADE Gilbert	X	

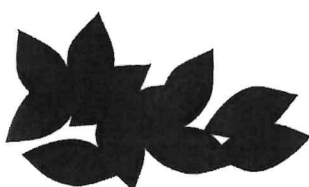
○ **Absents :**

- Mme Nathalie CHAUMEIL, absente excusée, a donné pouvoir à Mr Stéphane PATIER,
- Mme Stéphanie GENESTE, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Christine DE NEUVILLE,
- Mme Jacqueline LHOMME-LEOMENT, absente excusée, a donné pouvoir à Mme Emilie GILLET,
- Mr Stéphane PREVOST, absent excusé, a donné pouvoir à Mr Marc DITLECADET,
- Mr Jean-Paul LONGEQUEUE était absent excusé.
 - **Secrétaire de séance** : Mr Jean-Louis DUBOIS,

■ **DÉLIBÉRATION N°2022-029 AUTORISANT LE PRÉSIDENT A DEPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL DE 4^{ème} GÉNÉRATION (CDDI 2022-2024) POUR LA REHABILITATION PARTIELLE DE L'ALSH DE MAGNAC BOURG.**

Monsieur Le Président rappelle que, dans le cadre du Contrat Départemental de Développement intercommunal de 4^{ème} génération (CDDI 2022-2024), il est possible de solliciter auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne l'inscription de nouvelles opérations.

Il précise que ces dossiers seront examinés au moment du vote du Budget Supplémentaire du Département de la Haute-Vienne qui doit intervenir prochainement.



Accusé de réception en préfecture
087-200040814-20220331-2022-029-DE
Date de télétransmission : 06/04/2022
Date de réception préfecture : 06/04/2022

Il propose à l'assemblée d'inscrire au sein de cette 4^{ème} génération de CDDI l'opération suivante :

- Réhabilitation partielle de l'ALSH de Magnac-Bourg dont le montant estimatif des travaux est de **130 000.00 € HT**,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **DONNE** son accord pour solliciter l'inscription de cette opération au titre de l'enveloppe CDDI de 4^{ème} génération (CDDI 2022-2024),
- **AUTORISE** Monsieur Le Président à déposer ce dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Haute-Vienne.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ A VICQ SUR BREUILH, LE 31 MARS 2022

Le Président : Marc DITLECADET

Nombre de conseillers	
En exercice	22
Présents	17
Votants	21
Exprimés	21
Contre	0
Pour	21
Abstentions	0

